

Diplôme de bachelier.

Numéro d'inventaire: 1979.11456

Auteur(s) : Alexandre Bail

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1808

Description : Feuille de parchemin, légèrement jaunie. Bord supérieur taché. Ruban adhésif et papier collé au verso. Texte imprimé avec mentions manuscrites et paraphes à l'encre noire.

Timbres à l'encre noire.

Mesures: hauteur: 204 mm; largeur: 316 mm

Notes : Diploôme de bachelier délivré par l'Ecole de droit de Paris à Alexandre Bail le 1er février 1808, au vu des certificats attestant que l'impétrant a suivi les cours durant huit trimestres et passé avec succès ses deux examens les 5 et 26 janvier 1808. Timbre de l'Ecole de droit de Paris et de la préfecture de la Seine.

Mots-clés : Diplômes universitaires Droit et sciences économiques

Filière : Université **Niveau** : Supérieur

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 **Lieux** : Paris, Paris

Droet		
ÉCOLE DE DROIT DE PARIS, DIPLÔME	Vu le relevé des registres de École de D	
DE BACHELIER.	constatant que le sieur alexandres. B	ail
Fortier de l'oise	a pris nuit inscriptions dans ladite Ecole;	de lorne le 27 Septembre 1789.
abeloineourt	a suivi leurs	Ludite École constatant que ledit sieur aliannière cours avec exactitude pendant lesdits huit trimestres; xamens subis par lui les cinq et singu six Sanvier 1808.
gnorand	lui avons, aux termes de l'article IX de la loi précitée, délivré le présent Diplôme de Bachelier, signé de nous, contresigné du Secrétaire général et muni du sceau de l'École.	
DROIT OR PARIS	Thomas , Mos	and forhits is the
EMPIRE FRANÇIS.	Vu par nous Inspecteur général des Ecoles de Droit,	Le Secrétaire général,
	Villari	Marnel